

Monsieur le Maire,

J'ai analysé avec attention les propositions que vos adjoints et services ont pu faire lors des derniers conseils d'école ou lors des réunions d'information que vous avez organisées tout au long de la « concertation » sur la réforme des rythmes scolaires et j'en viens à vous demander d'apporter au traitement de ce dossier l'impulsion politique nécessaire et la bonne volonté indispensable.

Conscient de nos responsabilités face à cette réforme, je ne suis jamais intervenu pour critiquer votre « concertation » et ajouter à la confusion en politisant un débat par nature si complexe mais il me semble important aujourd'hui de rappeler, à la lumière de vos récents propos que :

- Vous avez reporté en 2013 la mise en œuvre des rythmes scolaires d'un an ;
- Vous n'avez laissé que deux semaines aux parents en mars 2013 pour répondre à votre questionnaire conduisant ainsi à un faible taux de participation (20%);
- Vous évoquez dans vos communication que 48% des parents s'étaient prononcés pour les rythmes actuels, en négligeant que cela impliquait que 52% soutenaient la réforme ;
- Vos collaborateurs ont montré en octobre des présentations identiques à celles de mai indiquant-ainsi le peu d'évolution du dossier en 5 mois ;
- Dépassés par les événements, vos collaborateurs ont construit un vote à la va-vite lors de la réunion du 11 octobre sans base démocratique.

J'ai longtemps voulu croire que, malgré vos réticences sur le bien-fondé de cette réforme, vous placeriez l'intérêt de l'enfant au-dessus de tout et que vous feriez donc votre possible pour que la mise en œuvre de cette réforme soit un succès pour notre ville et les petits Robinsonnais. Constatant un flottement dans le processus en octobre, la section du Parti Socialiste vous a même demandé via [son site internet](#) de prendre vous-même le dossier en main plutôt que de le confier à des collaborateurs qui n'ont par définition ni vos pouvoirs, ni votre influence.

Le 14 novembre, alors même que certains conseils d'école dont vous aviez pourtant demandé l'avis ne s'étaient pas encore déroulés, vous avez, pris position sur votre blog affichant tout à la fois votre rejet de la réforme (ou plus exactement votre demande de son report sine die) et la proposition que vous transmettez au rectorat.

Aujourd'hui donc, vous vous prononcez publiquement contre cette réforme dont vous dites qu' « il est prouvé et reconnu qu'elle ne va pas dans l'intérêt de l'enfant tout en ayant un coût très important pour les collectivités territoriales ». Vous évoquez également l'absence de concertation avec les enseignants mais c'est oublier un peu vite la longue consultation de 18 mois organisé en 2011 par M. Chatel, alors ministre de l'Éducation nationale. Le rapport d'orientation sur les rythmes scolaires qui en est résulté montrait que la « quasi-unanimité » des participants estimaient que la « densité de la journée d'école a été fortement accentuée par la suppression d'une demi-journée de classe dans la semaine ». Il est vrai que ce rapport n'avait débouché sur rien de concret de la part du gouvernement précédent.. Mais laissons là la politique nationale et revenons au bon sens.

Les experts de toute sorte mais aussi les parents, dont je fais partie, savent mieux que quiconque que leurs enfants apprennent mieux le matin. Nombre d'entre eux ont rêvé d'une éducation à l'allemande avec des cours le matin et des activités périscolaires l'après midi. Bien sûr, la réforme a parfois eu des ratés et tout bouleversement des habitudes conduit à son lot de problèmes d'adaptation. Force est néanmoins de constater que, selon les enquêtes, entre 83%¹ et 93 %² des collectivités ayant mis en œuvre cette réforme en sont satisfaites, très loin de la situation désastreuse que vous évoquez.

¹D'après le bilan de l'AMF, diffusé le 20 novembre, des communes ayant mis en place à la rentrée 2013 la réforme

² D'après le bilan de l'éducation nationale, daté du 7 novembre, des communes ayant mis en place à la rentrée 2013 la réforme

En vous conformant point par point aux éléments de langage utilisés par vos collaborateurs lors des conseils d'école, vous abordez ensuite le coût de la réforme et le traduisez automatiquement en augmentation d'impôts. Je suis en premier lieu ravi de constater que vous intégrez maintenant les futurs coûts de fonctionnement comme facteur de vos choix budgétaires. Eussiez-vous pris ce tournant rigoriste quelques années plus tôt que nous nous serions sans doute contentés d'un pôle culturel certes moins grandiose mais sans doute plus adapté à notre commune. En effet, aux 40 M€ d'investissements initiaux pour le Pôle culturel, dont au moins 15 seront à la charge de la ville dans les prochaines années, il faudra ajouter les frais de fonctionnement qui pourraient représenter jusqu'à 10% du coût des travaux, soit 3 M€ par an. Je vous épargne les équivalents en impôts de vos différents autres projets phare comme la mise en place de la vidéosurveillance ou le PPP-voirie.

Tout au long de cette « concertation », les parents ont demandé à vos services une évaluation du coût de cette réforme pour notre ville. Vos collaborateurs ont toujours, jusqu'aux derniers conseils d'école, refusé d'évoquer des chiffres au prétexte que les associations ne pouvaient rien proposer faute d'enveloppe horaire. Comme vous attendiez une « décision » unanime de parents qui eux-mêmes souhaitaient se prononcer sur la base des contraintes et propositions des associations, je comprends aisément la gêne de vos services face à ce serpent qui se mord la queue.

À défaut d'évaluation précise du coût pour notre commune, vous avancez maintenant des chiffres (350 €; 450 € ...) dont vous conviendrez qu'ils ne peuvent être crédibles tant ils sont éloignés des données officielles, statistiques ou simplement constatées :

Cette réforme est par ailleurs très couteuse : elle est évaluée à 150 euros par enfant, par le gouvernement, jusqu'à 350 euros pour certaines communes (voir même 450 euros par enfant pour Vélizy), difficile à chiffrer et compensée seulement la première année par l'Etat à hauteur de 50 euros par enfant.

Extrait de votre billet du 14 novembre 2013

Je retiendrai donc l'évaluation de l'Association des maires de France, soit 150€ par enfant et par an. Le budget consacré à la réforme des rythmes scolaires représente donc pour la ville du Plessis-Robinson 480 000 € par an , soit 17,10 € par habitant (sans en déduire les aides de l'état et de la CAF) qui peuvent être engagés en trouvant des économies sur d'autres budgets sans qu'il soit nécessaire de sortir l'épouvantail des impôts à moins que... cela ne soit qu'un moyen bien facile d'annoncer une hausse que vous savez inévitable indépendamment de cette réforme ?

Il est donc très clair qu'à l'aune des choix et investissements réalisés ces dernières années, la réforme des rythmes scolaires aura un coût marginal pour une ville comme le Plessis-Robinson. Ce coût sera d'autant plus marginal que les aides offertes ne sont pas négligeables : aux 50 € par enfant apportés par l'État la première année, s'ajoute l'aide de la CAF dont vous ne faites pas mention et qui représente quand même 54 € par enfant³ et par an de manière pérenne, soit le tiers des coûts estimés.

Vos collaborateurs opposent ensuite lors des conseils d'école un autre argument contre cette réforme : l'absence de locaux pour accueillir les enfants. Un de vos collaborateurs s'indignait à l'idée de « construire des équipements pour une heure par jour ». Sans revenir sur la vacuité d'un tel argument (combien de temps les restaurants scolaires sont-ils utilisés sans que personne songe à ne pas en construire ? Combien d'heures par an la nouvelle salle de spectacle sera-t-elle utilisée ?), je me bornerai à constater que de nombreuses opportunités existent comme les centres de loisirs (qui accueillent déjà plus du tiers de nos enfants), les salles de restauration de nos écoles (même si cela suppose bien évidemment de les nettoyer après utilisation), les préaux, les gymnases et autres salles de sport, les salles de la ville comme l'Orangerie, le Moulin Fidel, et même certaines salles de la mairie, la piscine ou la Maison de la Musique et de la Danse, les stades de la ville, les parcs départementaux et même les cours des écoles lorsque le temps le permet...

³ Compte rendu de la réunion du groupe départemental de suivi de la réforme des rythmes scolaires du mardi 5 novembre 2013

L'utilisation de ces équipements pourrait encore être optimisée en panachant les horaires en fonction des classes ou des écoles, optimisation qu'un de vos collaborateurs semble découvrir et apprécier... Il n'est donc nul besoin de construire de nouveaux équipements pour cette réforme ou de menacer les enseignants du chaos de classes dévastées par le passage d'enfants hors de leur présence (mais pour rappel, néanmoins surveillées par un adulte). Tout au plus devons-nous louer en 2014-2015 des locaux préfabriqués pour attendre la mise à disposition du pôle culturel qui trouvera là une justification inespérée à son existence.

Même si vous vous faites l'écho des 50 maires qui menacent de désobéir à la loi en 2014, je ne peux envisager que nous soyons délinquants à la rentrée prochaine. Quelle triste image ces élus donnent-ils en choisissant les lois qui les arrangent et refusant les autres ? Puisque nous parlons d'école, imaginerez-vous que les écoliers et leurs parents puissent faire de même ?

Je suis de ceux qui pensent que l'éducation des petits Robinsonnais est une priorité absolue. Qu'importent les querelles politiciennes, je n'ai pas choisi de m'engager en politique pour de médiocres débats qui renvoient toujours aux autres la responsabilité des difficultés : l'État qui n'assumerait pas ses charges, les enseignants qui feraient mal leur travail, les parents qui n'arriveraient pas à s'entendre...

La vérité est que la réussite de cette réforme ne dépend que de la bonne volonté des collectivités : construire l'avenir de nos enfants n'est-il pas un chantier exaltant et mobilisateur ?

Vous avez la responsabilité d'organiser aujourd'hui, à partir des horaires proposés par les conseils d'école, les activités qui seront offertes en septembre 2014 mais aussi de rassurer les parents sur la qualité de ces activités et sur la manière dont seront gérés les sorties, les passages de relais, la formation des animateurs...

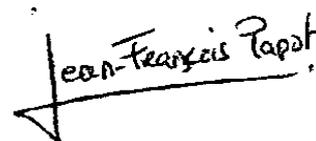
Monsieur le Maire, impulsez cette volonté politique positive qui a tant manqué sur ce dossier au Plessis-Robinson et mobilisez, s'il en est besoin, les agents municipaux, les animateurs, les associations dans le seul but de réussir la mise en œuvre de cette réforme. Vous avez la capacité de donner aux parents d'élèves les moyens de se réunir collectivement non pas pour écouter une bonne parole, qu'elle vienne de vous, de moi ou d'un autre, mais juste pour leur permettre d'exprimer les prémices de ce qui sera notre futur plan d'éducation territorial.

Une fois cette bonne volonté retrouvée, je sais que les difficultés que vous soulevez seront sinon réglées, au moins en bonne voie de l'être et que l'ensemble des parties prenantes sauront collectivement trouver les réponses à ce qui vous semble aujourd'hui insurmontable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-François PAPOT

Candidat socialiste aux élections municipales de
2014 au Plessis-Robinson

A handwritten signature in black ink that reads "Jean-François Papot". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line that extends to the left and then turns downwards at the end.